

FRANCK FLORICIC
Paris

POURQUOI *NESSUN / NESSUNO* EN ITALIEN MAIS **AUQUE / AUCUN* EN FRANÇAIS?*

Abstract

Why *nessun / nessuno* in Italian but **auque / aucun* in French?

The aim of the paper is to analyse the phenomenon of the allomorphy of the Italian indefinite pronoun *nessun* and its lack in its French equivalent *aucun*. Whereas the former appears in the variant forms *nessun / nessuno*, the latter remains unchanged irrespective of the syntactic function it performs. Having analysed the phonological hypothesis, the author attempts to demonstrate that the alternation is not exclusively limited to phonological conditions, but is also caused by syntactic aspects: the autonomy of the full form and the dependence of the shorter form. It is also hypothesised here that the lack of the form **auque* in contemporary French stems from the very nature of the negation process of which the form *aucun* is an exponent.

0. Il est souvent possible, à partir de l'observation attentive de quelques faits d'apparence locale, de dégager les propriétés de micro-systèmes et de déboucher ainsi, à partir d'observations de détail, sur des questionnements plus généraux. Une des interrogations intéressantes que soulèvent des formes telles que *nessuno* concerne d'un côté le statut qu'il convient d'attribuer aux formes *-un / -uno* en italien, et de l'autre le statut du morphème *-un* en français. Dans certains contextes, la voyelle finale de *-uno* peut être présente ou non ; en d'autres termes, on peut trouver aussi bien *nessuno* que *nessun* au sein d'un constituant nominal. Précisons que ce phénomène d'allomorphie ne se limite pas aux marqueurs de

* Divers fragments de cette contribution ont fait l'objet d'une présentation au *34th Colloquium of Linguistics* (Mayence, 7–10 Septembre 1999), et au *34th SLE Meeting* (Societas Linguistica Europaea, Louvain, 28–31 août 2001). Je tiens à remercier de leurs observations et commentaires Anne Abeillé, Johan van der Auwera, Michel Banniard, Gilles Boyé, Eva Buchi, Michael Israel, Andres Kristol, Pierre Larrivée, Lucia Molinu, Fabio Montermini, Marc Plénat, Xavier Ravier, Michel Roché, Elisabeth Stark et tout particulièrement le professeur Witold Mańczak. Naturellement, je porte seul la responsabilité des idées exposées dans cette contribution.

négation, puisqu'il affecte également des formes telles que *bel*, *questo* ou *quello*. La première réflexion qui vient à l'esprit est de considérer l'alternance comme un phénomène de nature essentiellement phonologique. On peut néanmoins essayer de montrer que cette approche se heurte à un certain nombre de difficultés, et on fera l'hypothèse que les contraintes syntaxiques et sémantiques jouent ici un rôle crucial ; or, on essaiera de montrer que ces mêmes contraintes sont à l'origine de l'absence de **auque* en français contemporain, forme que l'on s'attendrait à trouver si l'on opère sur l'expression *aucun* le même type de troncation qui à partir de *nessuno* produit *nessun*.

1. Le problème

Il est bien connu que dans un certain nombre de contextes, l'élément *nessun(o)* peut prendre la forme de *nessun* ([ne's:un]) ou de *nessuno* ([ne's:uno]) au masculin. C'est dire qu'à côté de *Nessun ragazzo dice la verità* ('aucun garçon ne dit la vérité') on peut relever *Nessuno dice la verità* ('aucun / personne ne dit la vérité'). De la même manière, à côté de *Nessun'isola è bella come la Sardegna* ('aucune île n'est belle comme la Sardaigne'), on peut trouver au féminin *Nessuna è bella come la Sardegna* ('aucune n'est belle comme la Sardaigne'). Précisons que cette alternance est partiellement neutralisée au féminin, puisque la forme peut être *nessuna* dans les deux cas ; on peut donc trouver soit *Nessuna donna dice la verità* ('aucune femme ne dit la vérité'), soit *Nessuna dice la verità* ('aucune ne dit la vérité').

L'opposition peut même être neutralisée au masculin quand la forme qui suit *nessuno* commence par le glide *j*, par la palatale *ɲ*, par la fricative *ʃ*, par *s* + consonne ou les affriquées *ts* / *dz*. On a donc respectivement:

(1)

- *nessuno yogurt* 'aucun yaourt'
- *nessuno gnomo* 'aucun gnome'
- *nessuno scialle* 'aucun châle'
- *nessuno studente* 'aucun étudiant'
- *nessuno zar* 'aucun tsar'
- *nessuno zoo* 'aucun zoo'

D'après cette distribution, on pourrait penser que l'apparition de la voyelle finale est strictement conditionnée par l'initiale du mot suivant. En ce sens, on aurait affaire à une contrainte du type de celle qui gouverne l'alternance de l'article défini masculin singulier *il* / *lo* / *l'*. En réalité, on va voir que le phénomène est au moins en partie conditionné par la syntaxe.

2. L'hypothèse dépendancielle

La première observation qui s'impose quand on examine des énoncés tels que *Nessun ragazzo dice la verità* et *Nessuno dice la verità*, c'est que l'indéfini *n'a pas* dans les deux cas le même statut. Dans l'expression *Nessun ragazzo dice la verità*, l'indéfini *nessun* est le *déterminant* d'un constituant nominal dont le déterminé est l'élément *ragazzo*. En revanche, dans *Nessuno dice la verità* ('personne / aucun ne dit la vérité'), *nessuno* est potentiellement une base de détermination : l'indéfini jouit ici d'une autonomie qui lui permet non seulement de fonctionner à lui seul comme constituant nominal, mais également d'être un support de détermination. En termes dépendanciels, cela signifie que dans *Nessun ragazzo dice la verità*, *nessun* est sous la *dépendance* de *ragazzo*, alors que dans *Nessuno dice la verità*, l'indéfini est l'élément *recteur* du constituant nominal : c'est parce qu'il est lui-même susceptible de régir un ou plusieurs éléments subordonnés qu'il présente une forme pleine¹. Dans le schéma en (4), le terme qui auparavant était déterminé par *nessun* devient flottant². Or, c'est

¹ Précisons tout d'abord qu'il est des exemples tels que (2) où la forme pleine *nessuno* est sélectionnée alors qu'on attendrait a priori la forme réduite *nessun* :

(2)

La seconda soluzione propone al contrario un numero limitato di membri (tra i 15 e i 25), affiancati dai capi delle delegazioni di altri stati. Un organo quindi non rappresentativo, ma che avrebbe il pregio di essere più efficace (*nessuno o pochi ostacoli* di natura politica) e permanente. <http://www.meltingpot.org/articolo4529.html>

Les expressions *nessuno* et *pochi* ont en effet ici le statut de déterminant et *nessuno* présente néanmoins la forme 'forte' qui apparaît lorsqu'elle assume le statut de régissant. De toute évidence, c'est la frontière induite par la coordination qui entraîne ici la promotion de *nessuno* : du point de vue rythmique, *nessuno* forme à lui seul un constituant rythmique, et c'est sans aucun doute cette autonomie rythmique qui justifie l'utilisation de la forme pleine (cf. (3)) :

(3)

Nessuno o pochi ostacoli
 (* * *) * (* * * * * *)
 (*) (* * *)
 (*) (* *)
 (*) (*)

Précisons d'autre part qu'il nous semble peu économique de poser *en langue* deux objets linguistiques distincts [*nessuno*]_{Pron} et [*nessun*]_{Adj} qui seraient donnés comme tels *a priori* et qui n'auraient pas grand chose à voir l'un avec l'autre : c'est de notre point de vue le même objet en langue – < nessuno > – mais dont la morphologie enregistre la diverse combinatoire syntaxique.

² Dans un certain nombre de cas, le terme qui auparavant était déterminé peut devenir flottant, mais il peut également occuper la position vide laissée par le terme désormais régissant. A titre d'exemple, on peut dire *Nessuno ha detto la verità* (aucun n'a dit la vérité) à propos d'entités que le co-texte permet d'identifier comme des garçons, mais il est également possible de dire *Nessuno dei ragazzi ha detto la verità* ; dans ce cas, la séquence *dei ragazzi* peut être identifiée comme le déterminant du constituant nominal dont *nessuno* est le déterminé : syntaxiquement, l'entité *ragazzo* est cette fois sous la dépendance de *nessuno* :

(4)



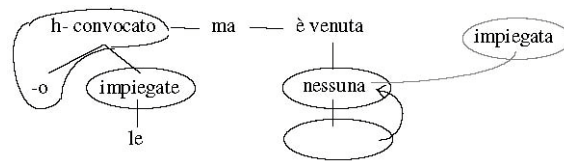
précisément parce qu'il reste une relation – marquée ici par un trait en pointillés – entre cet élément flottant et le terme nouvellement recteur que ce dernier n'est pas indifféremment au masculin ou au féminin :

(5)



De la même manière dans un exemple tel que *Ho convocato le impiegate, ma nessuna è venuta* ('j'ai convoqué les employées mais aucune n'est venue') le choix de *nessuna* est précisément conditionné par le fait que le référent discursif fait partie d'une classe d'individus que l'on peut identifier comme des employées de sexe féminin :

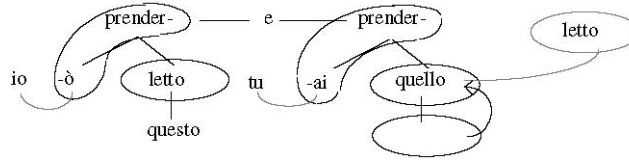
(6)



Précisons que ce genre de relation de dépendance, et l'accession au statut d'élément recteur d'un terme jusque-là subordonné est beaucoup plus générale ; à titre d'exemple, ce mécanisme régit également l'alternance *quest' / questo* et *quel / quello*, et plus largement les cas où, pour reprendre la terminologie de Tesnière, un adjectif est translaté en substantif. Dans un exemple tel que *Io, prenderò questo letto, e tu, prenderai quello* ('moi, je prendrai ce lit-ci, et toi tu prendras celui-là'), il serait impossible d'avoir *quel* à la place de *quello*. Le choix de la forme *quello* est donc ici aussi conditionné par le fait que le terme est devenu régissant ; concrètement, on a affaire à une réduction discursive par laquelle le déterminé est omis en vertu du fait que le référent qui lui est associé est récupérable contextuellement³ :

³ On peut citer également le cas de l'article défini *su* (< lat. *ipsu*) en sarde, dont la forme présente une voyelle qui s'élide normalement devant initiale vocalique : on dit par conséquent *s'amigu* (< *su amigu* 'l'ami'). En revanche, lorsque le contexte permet de récupérer le référent du N déterminé, ce dernier peut ne pas être explicité et la place qu'il occupe être remplie par le déterminant qui est ainsi promu au statut de régissant : on aura donc *s'amigu e Pedru* ('l'ami de Pierre') et *su e Pedro* ('celui de Pierre'), mais non **s'e Pedru*. On pourrait objecter qu'en réalité, c'est parce que l'élément *su* est doté d'un accent propre et qu'il constitue donc une entité phonologiquement autonome qu'il ne s'élide pas dans les contextes du type *su e Pedru*. Ce serait toutefois de notre point de vue prendre l'effet pour sa cause : c'est la valeur de régissant qui induit l'accent et la non-élidabilité du terme, et non pas l'inverse. Précisons également que le phénomène d'allomorphie n'est toutefois pas une conséquence nécessaire de la différence de statut des

(7)

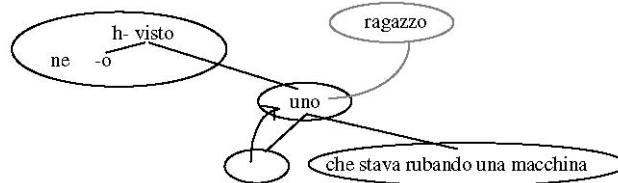


Précisons que les formes *un / uno* dont se composent les indéfinis tels que *nessun(o)* présentent une alternance qui est elle aussi fondée en partie sur une relation de dépendance : on dit en effet *Ho visto un ragazzo che stava rubando una macchina* ('j'ai vu un garçon qui était en train de voler une voiture'), mais *Ne ho visto uno (*un) che stava rubando una macchina* ('j'en ai vu un qui était en train de voler une voiture') :

(8a)



(8b)



Les représentations (8a) et (8b) montrent bien que la forme pleine *uno* est une forme régissante, alors que la forme réduite *un* est une forme régie. L'un des problèmes les plus épineux est ici de savoir pour quelle raison en l'absence de toute spécification / partition, la forme *uno* renvoie exclusivement à une classe d'entités qui présente la propriété /humain/ (cf. *Ho visto uno che stava rubando una macchina*) – le problème est d'ailleurs en partie le même en français avec l'indéfini *quelqu'un*. Il n'est pas question de prétendre donner ici une réponse définitive à un problème aussi complexe. On peut néanmoins observer avec Brøndal (1937) que "le prototypique de l'être pour l'homme, c'est l'homme même" – on pourrait rajouter "le prototype de l'être *et* de son unité" ; dans la mesure où d'autre part le masculin constitue le représentant de la catégorie du

termes du SN : en espagnol, la réduction discursive de *este coche me gusta mucho* à *este me gusta mucho* n'entraîne aucune modification dans la forme du démonstratif.

genre, on aurait respectivement *uno* et *quelqu'un* comme représentant d'un animé humain quelconque, par une sorte de 'centrage' sur l'être humain dont par ailleurs il est possible de donner de multiples illustrations dans divers domaines de la linguistique.

3. A propos de l'absence de **auque* en français contemporain

3.1. Observations morphologiques

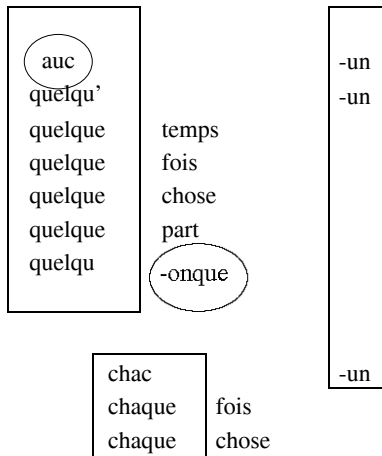
Le cas de *uno* et de *quelqu'un* nous amène directement à la question de *aucun* en français. Le problème soulevé par cette forme est résumé dans le tableau suivant :

(9)

chaque	chacun
quelque(s)	quelqu(es-) un(s)
* <i>auque</i>	aucun

Tout d'abord il apparaît clairement que les éléments constitutifs de *aucun* ne sont plus vraiment perceptibles comme tels, d'où il s'ensuit que ce n'est que son appartenance au micro-paradigme des indéfinis en *-un* (i.e. *quelqu'un*, *chacun*) qui assure l'identification d'un formant **auque* et d'un intégrateur *-un*, chacun des termes trouvant place au confluent d'un croisement de rapports : on pourrait figurer comme suit ce réseau de relations :

(10)



Si l'on observe bien le diagramme ci-dessus, on s'aperçoit immédiatement d'une corrélation intéressante : chacun des éléments des formes complexes ou composées jouit d'une certaine autonomie en dehors même du composé : les noms *temps*, *chose*, *part*, et *fois* ont en effet une existence autonome en syntaxe. Seul déroge à cette règle les termes *aucun* et *quelconque*, qui apparaissent ainsi comme l'image miroir l'un de l'autre, puisque les éléments *auc-* et *-onques* n'ont plus aucune espèce d'autonomie référentielle

et fonctionnelle en synchronie. *Quelconque* forme certes une paire minimale avec *quiconque*, mais le formant *-onque* n'en a pas pour autant une indépendance susceptible de le constituer comme signe autonome. Il n'en reste pas moins cependant que le marqueur *aucun* s'insère bel et bien dans un paradigme, avec une intégration qu'actualise l'exposant *-un* (cf. Blanche-Benveniste 2003).

3.2. Le cas de **auque / aucun*

La question qui se pose à présent est la suivante : pourquoi trouve-t-on *chaque* en face de *chacun*, *quelque* en face de *quelqu'un*, mais non **auque* en face de *aucun*? En d'autres termes, pourquoi dans le cas de *aucun* la distinction syntaxique entre régi et régissant n'est-elle pas signalée dans la forme, alors qu'elle l'est par exemple dans le cas de *chaque / chacun*? Pour répondre à cette question, il convient de rappeler tout d'abord qu'au XV^e siècle, *chacun* est le seul terme vraiment usité tant comme pronom que comme adjectif ; il devient exclusivement pronom au XVII^e (cf. Fournier 1998 : 221). *Chaque* apparaît quant à lui au XII^e siècle, demeure assez exceptionnel au XV^e et ne s'impose qu'au XVI^e (cf. Brunot 1967 vol. 2 : 320, Marchello-Nizia 1992 : 151). Aussi *chaque* naît-il de *chacun* par retranchement de *un* sur le modèle de *quelque / quelqu'un* (cf. aussi Darmesteter 1875 : 62, Foulet 1918–19 : 229, Pope 1934 : 331, Dauzat 1950 : 217, Nyrop 1979 vol. 5 : 420, Brunot op. cit.) Rien de tel à propos de *aucun* qui dès l'origine présente une même forme, qu'il ait la valeur de déterminant ou de déterminé. En revanche, l'expression *âke / ôke* est attestée en wallon avec la valeur du neutre 'quelque chose' (cf. Remacle (1952 : 294–295)), et fait pendant à l'ancien français et à l'ancien occitan *auques / alques / alkes*, attestés quant à eux avec la valeur de *certain(s) / quelque / beaucoup / assez / un peu*⁴. Aussi Godefroy (1880 : 237–238) signale-t-il en premier lieu, à la forme ALQUES (et à ses variantes *alkes, alches, auques, aucques, aukes, auches, aques, akes, aiques, aikes, ausques, auqs, auc*), la valeur d'adverbe de degré et note qu' "il est souvent explétif, et sert seulement à donner plus de force au mot auquel il est joint." Ce n'est que comme acception seconde qu'il signale la valeur de pronom indéfini signifiant 'quelque chose'⁵. On peut remarquer d'autre part que le pronom *quelqu'un* apparaît quant à lui au XV^{ème} siècle et remplace progressivement *aucun* à mesure que ce dernier acquiert une valeur négative (cf. Nyrop 1979 vol. 5, § 402 : 392, Foulet 1918–1919 : 229). S'il est susceptible d'apparaître dès l'ancien français dans des propositions négatives, *aucun* ne

⁴ Cf. Diez (1876 vol. 3 : 78–79) : "Le provençal et v. français *alques, auques*, grâce à l'addition de l's, a tout-à-fait pris la valeur d'un adverbe et d'un adverbe de degré : *alques belh* signifie 'assez beau' ; cependant il s'emploie aussi pour *aliquid* et comme adjectif pour *aliquis* : *alque novelh entresenh Choix IV* : 189 = fr. mod. *Quelque nouveau signe ; qui auques a* (celui qui a quelque chose) Ruteb. I : 227." (cf. aussi Schullz-Gora 1928 et Anglade 1921 : 254). Pour expliquer la finale de *aucun*, Schweighaeuser (1852 : 443), reprenant l'étymologie de Robert Estienne ('*Aulcum* est fait de *aliquis unus*'), rapproche l'un de l'autre *aucun* et *chacun* et note que "*alque* s'est combiné en français avec *un* pour former *aucun*, comme *chasque* pour former *chasque un, chacun*" (cf. aussi Pope 1934 : 467), qui note que "In the late thirteenth century the form *ascun* was introduced modelled on *chascun* (cf. § 1153, Vising, *Purg. Patr.* P.57).

⁵ Fallot (1839 : 347) proposait quant à lui un ordonnancement inverse : "Il (i.e. *alkes*) a signifié d'abord simplement *quelque chose*, puis *quelque peu d'une chose*, puis *un peu, assez*, au sens indéterminé. Il avait été d'abord pronom, au sens indéterminé, absolu ; il fut ensuite employé adverbialement et on le joignit très-communément aux adjectifs, comme nous y joignons maintenant notre adverbe *assez*, quand nous disons : *assez bien, assez large*." (cf. aussi Burguy 1869 vol. 1 : 171 et vol. 2 : 268). Il serait sans aucun doute intéressant de suivre de près dans les textes l'évolution de cette valeur adverbiale de *alkes / aukes* ; on ne peut pas exclure a priori qu'elle ait contribué à brouiller ou à opacifier la relation avec *alqun / aucun*, et corrélativement à isoler *alkes / aukes*.

s'impose véritablement dans les constructions négatives qu'au XVII^{ème} siècle (cf. Hoepner 1907 : 1, Marchello-Nizia 1992 : 143–144)⁶.

Ajoutons également que tout comme en italien, l'élément *-un* des indéfinis *quelqu'un / chacun / aucun* représente la *marque* de leur accession au statut de régissant : on ne pourrait pas trouver ici une expression telle que **chaque est venu* ou **quelque est venu*⁷. Or, si cette opposition syntaxique est neutralisée dans le cas de *aucun* – on relève une *même* forme pour deux valeurs syntaxiques différentes – on fera l'hypothèse que c'est essentiellement pour des raisons sémantiques : en effet, si *aucun* conserve des emplois marginaux où sa valeur positive originelle réaffleure, il reste qu'il a désormais absorbé la valeur négative qu'il a héritée de la négation préverbale. Or, on ne peut *nier* sans spécifier en même temps ce sur quoi porte la négation : en d'autres termes, toute négation est forcément orientée vers des objets qu'elle exclut, ou vers des objets dont elle signale l'inexistence. En ce sens, le *un* de *aucun* constitue la trace d'une entité quelconque dont on signifie l'exclusion. On retrouve ici très précisément l'argumentation mise en avant par Saint Anselme au XI^e siècle dans son analyse de la notion /rien/ :

Il est évident que quant à sa signification, le vocable 'rien' ne diffère absolument pas de ce que j'appelle '*non quelque-chose*'. Rien n'établit cela plus clairement que ne le fait par sa signification l'expression '*non quelque chose*' : elle supprime absolument toute chose et tout ce qui est quelque chose dans l'intellect, et ne retient absolument aucune chose ni rien qui soit quelque chose. Mais comme la mise à l'écart d'une chose ne peut en aucune manière être signifiée sans que l'on signifie la chose que l'on entend exclure – personne en effet ne comprend ce que signifie l'expression '*non homme*' s'il ne conçoit ce qu'est l'*homme*' – il est nécessaire que l'expression '*non quelque chose*', en détruisant ce qui est quelque chose, le signifie. Et comme, en excluant toute réalité, elle ne signifie aucune entité à représenter dans l'intellect de celui qui entend cette expression, l'expression *non quelque chose* signifie aucune chose et aucune réalité⁸.

⁶ Peut-être pourrait-on considérer avec August Pott qu'un terme tel que *aucun* porte dès le départ *in nuce* et via la dimension de l'altérité l'embryon de la négation : « Selbst aber Lat. *aliquis* enthält versteckt eine Negation (Anderes) in sich. Nämlich von *alius quis* (M. Schmidt, Pron. p. 57) ausgehend, besagt es augenscheinlich zunächst Lit. *kit-kas* (sonst wer, sonst was, etwas Anderes) aus *kittas* (ein anderer) Nesselm. S. 203 oder 'Jemand Anderes' Grimm. IV : 456. Nur in *aliquis* mit der besonderen Einschränkung : ein Anderer als der Redende, der, ausser sich, die ganze Unendlichkeit der Individuen zur Heraushebung eines von ihnen frei gibt ; dann die Preisgabe einer Gattung zur Auswahl, jedoch nicht schrankenlos ; endlich ganz allgemein *irgend ein*. » (cité par Kvěčala 1870 : 87).

⁷ « On notera que si *aucun* cumule actuellement la valeur d'adjectif et celle de pronom, ce n'en est pas moins étymologiquement l'adjectif **auc-* (< lat. *aliquis*) devenu pronom par l'adjonction du translatif *un*. Le sens originel, conservé dans *d'aucuns*, est d'ailleurs positif comme celui de *personne* et celui de *rien* (< lat. *rem* 'chose'), qui n'ont pris le sens négatif qu'en raison de la fréquence de leur emploi avec le discordantiel *ne* (cf. chap. 92). » (Tesnière 1988 : 415).

⁸ « Constat, quoniam, haec vox, scilicet 'nihil', quantum ad significationem nullatenus differt ab eo quod dico 'non aliquid'. Nihil quoque hoc apertius quam quod haec vox, scilicet 'non aliquid', omnem rem penitus et omne quod est aliquid in intellectu removendum, nec omnino ullam rem aut penitus quod aliquid sit in intellectu retinendum sua significatione constituit. Sed quoniam remotio alicuius rei nullatenus significari potest nisi cum significatione ipsius cuius significatur remotio, – nullus enim intelligit quid significet 'non-homo' nisi intelligendo quid sit 'homo' – necesse est ut haec vox quae est 'non-aliquid', destruendo illud quod est aliquid significet aliquid. Quoniam vero auferendo omne quod est

En d'autres termes, *rien* est le représentant du "quelque chose" dont on signifie l'exclusion, et le *quelque chose* en question embrasse la totalité des objets tenus pour existants ; or, le *-un* de *aucun* est lui aussi le représentant de cette entité ultime qu'on exclut d'un domaine référentiel donné. Par conséquent, une expression comme **Auque étudiant n'est venu* est inacceptable au même titre que **Pas étudiant n'est venu* ou, en italien et en espagnol, **Ness(o) studente è venuto* et **Ning(o) estudiante ha venido*⁹ : dans tous les cas, il faut que soit construite la représentation d'une entité minimale pour pouvoir l'exclure. En effet, lorsqu'on dit *Aucun étudiant n'est venu* ou *Nessuno studente è venuto*, on signifie qu'il n'existe *même pas un* individu dans l'ensemble des étudiants dont on puisse dire qu'il est effectivement venu. Or, le "*même pas un*" qui sous-tend la sémantique de l'indéfini négatif implique la construction du "*un*" dont on signifie l'inexistence ou l'exclusion : comme l'observe Bergson (1906), "(...) *il y a plus, et non pas moins, dans l'idée d'un objet conçu comme « n'existant pas » que dans l'idée de ce même objet conçu comme « existant », car l'idée de l'objet « n'existant pas » est nécessairement l'idée de l'objet « existant », avec, en plus, la représentation d'une exclusion de cet objet par la réalité actuelle prise en bloc.*"

Il est intéressant de remarquer que les indéfinis négatifs affichent dans diverses langues une structure morphologique qui d'un certain point de vue confirme notre analyse. Comme le montre la liste suivante (liste évidemment non exhaustive), il est assez frappant de constater que ces indéfinis résultent de la synthèse d'une négation (*Neg*) et d'un marqueur de classe :

(*Neg*) + représentant de classe

{ nessuno (ital.) ((“personne / aucun”) < ne ĩpse ũnu)
niente (ital.) ((“rien”) < nec ěnte / gente)

{ incion (bolog.) (< *nəʃon)
ñeint (bolog.) (< nec ěnte / gente)

{ nisüŋ (lomb.) (< ne ĩpse ũnu)
negòt / nagòt (lomb.) (< ne gutta)

{ nsō (romagn.) (< ne ĩpse ũnu)
ñĩnt (romagn.) (< nec ěnte / gente)

nissun (ven.) (< ne ĩpse ũnu)

aliquid, nullam significat essentiam quam in audientis intellectu retinendam constituat : idcirco ‘non-aliquid’ vox nullam rem aut quod sit aliquid significat.”

⁹ On pourrait objecter que *aucun* et *pas un* ne peuvent être mis sur le même plan, ne serait-ce que parce que *pas un* est constitué du marqueur de négation connexionnelle *pas* qui opère fondamentalement au niveau phrastique. Il reste cependant qu'au niveau de la combinatoire autant qu'au niveau sémantique, *aucun* et *pas un* recouvrent un champ qui se recoupe assez largement.

nəsciunə/ nisciuənə (napol.) (i.e.)

nisciuunu (calabr. / sard. / sicil.) (i.e.)

njenti (sic.) (< nec ěnte / gente)

- { nemos (sard.) (“personne”) < nēmō
 - { nudda (sard.) (“rien”) < nūllus (< *ne ūllus)
 - { mancunu (sard.) (“aucun”)
 - { ninguno (castill.) (“personne”) < nec unus)
 - { ningú (catal.) (“personne”) < nec unus)
 - { dengun (astur.) (“personne”) < nec unus)
 - { digus (occit.) (“personne”) < nec unus)
 - { nēmō (lat.) (“personne”) < *ne hemō
 - { nihil (lat.) (“rien”) < *ne hilom)
 - { οὐτις (gr. anc.) (“personne”)
 - { οὐδεὶς (gr. anc.) (“personne”)
 - { οὐδέν (gr. anc.) (“rien”)
 - { mākís (skr.) } (“personne”)
 - { nākís (skr.) }
 - { naē-čiš (zend) } (“personne”)
 - { mâ-čiš (zend) }
 - { nobody (angl.) (“personne”)
 - { no one (angl.) (“personne”)
 - { none (angl.) (“aucun”)
 - { nothing (angl.) (“rien”)
 - { niemand (all.) (“personne”)
 - { nichts (all.) (“rien”) < neo wiht (v. h. all.)
 - { kein (all.) (“aucun”) < nih-ein (v. h. all.)
 - { nikt (polon.) (“personne”) < ni kto (“qui?”)
 - { nic (polon.) (“rien”) < ni co (“quoi?”)
 - { ingen (suéd.) (“personne”)
 - { inte... nâgon (x) (suéd.) ((neg.)... un / quelque (x)) “personne” / pas de (x))
 - { ingenting (suéd.) (“rien”)
 - { никто (rus.) (“personne”) < ни (neg.) + кто (“qui?”) (cf. v. slave ni-kŭto)
 - { ничто (rus.) (“rien”) < ни (neg.) + что (“quoi?”)
-
- { никакой (rus.) (“aucun”) < ни (neg.) + какой (“quel?”)
 - { aravin (géorg.) (“personne”) < ara (neg.) + vin (“qui?”)
 - { veravin (géorg.) (“personne”) < vera (neg.) + vin (“qui?”)
 - { nuravin (géorg.) (“personne”) < nura (neg.) + vin (“qui?”)
 - { araperi (géorg.) (“rien”) < ara (neg.) + peri (“couleur”, au sens de “quelque chose”)
 - { veraperi (géorg.) (“rien”) < vera (neg.) + peri (“couleur”, au sens de

“quelque chose”)

nuraperi (géorg.) (“rien”) < nura (neg.) + peri (“couleur”, au sens de “quelque chose”)

ma... fiætta wafiəd (ar. marocain) (“personne”) (neg.)... “même un”)

(lo)... ?af-exád ... (lo) (hébr.) ((neg.) “même un” (neg.), (“personne... ne”))

daremo (jap.) (“personne”) < dare (“qui?”) + mo (“même (pas)”)

doremo (jap.) (“rien”)

nanimo (jap.) (i.e.)

En italien par exemple, *nessuno* provient du latin *ne ipse unus*, qui signifie très précisément *pas même un*. Précisons à ce titre que l’élément représentant la classe peut être variable d’une langue à l’autre ; il s’agit souvent d’un interrogatif – cf. les indéfinis en grec ancien, sanscrit, zend, polonais, russe, géorgien ou japonais – mais il peut s’agir aussi du numéral correspondant à “*Un*” – cf. le cas de langues comme l’italien, l’espagnol, le sarde, l’anglais, l’allemand, ou l’arabe marocain – ou encore d’un indéfini exprimant une entité minimale quelconque – cf. *rien* en français, *res* ou *cap* en catalan. En tous les cas, l’on a affaire à une forme susceptible de représenter à elle seule une catégorie ou une propriété.

On peut dire en conclusion que la présence ou l’absence de la finale *-o* dans des formes telles que *nessuno* ne dépend pas simplement de contraintes phonologiques : même si dans un certain nombre de contextes l’opposition est neutralisée pour des raisons de nature phonologique, il existe une différence fondamentale de statut entre la forme lourde et la forme légère de ces indéfinis, et cette différence peut être analysée simplement en termes de rection. D’une manière plus générale, le pronom *nessuno* est formé à partir de l’indéfini *-uno* qui correspond en même temps au numéral *un* ; or, dans diverses langues, les indéfinis négatifs intègrent précisément dans leur morphologie la représentation de cette unité.

Bibliographie

- Anglade J. 1921. *Grammaire de l’ancien provençal ou ancienne langue d’oc. Phonétique et morphologie*. Paris.
- Bergson H. 1906. L’idée de Néant. – *Revue Philosophique* 62 : 449–466.
- Bernini G., Ramat P. 1992. *La frase negativa nelle lingue d’Europa*. Bologna.
- Blanche-Benveniste C. 2003. Quelqu’un, quelque chose, quelque part, quelquefois. – *Verbum* 25.3 : 277–290 [La grammaticalisation en français. Première partie. N° coordonné par B. Combettes, C. Marchello-Nizia & S. Prévost].
- Bopp F. 1866. *Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l’arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l’ancien slave, le gothique et l’allemand* [trad. Michel Bréal]. Paris.
- Bovelles de Ch. 1983. *Liber de nihilo. Le livre du néant*. [Texte et traduction par P. Magnard]. Paris.
- Brøndal V. 1937. *Omnis et Totus : analyse et étymologie*. – *Mélanges linguistiques offerts à Holger Pedersen à l’occasion de son soixante-dixième anniversaire*. København : 260–268 [Acta Jutlandica Aarsskrift for Aarhus Universitet 9].

- Brugmann K. 1905. *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes* [trad. sous la dir. de A. Meillet et R. Gauthiot]. Paris.
- Brunot F. 1966–1967. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. [Vol. 2 : *Le XVI^{ème} siècle*. Vol. 3 : *La formation de la langue classique 1600–1660*]. Paris.
- Burguy G.F. 1869. *Grammaire de la langue d’Oïl, ou grammaire des dialectes français aux XII^e et XIII^e siècles, suivie d’un glossaire contenant tous les mots de l’ancienne langue qui se trouvent dans l’ouvrage* [Vol. 2]. Berlin.
- Buridant C. 2000. *Grammaire nouvelle de l’ancien français*. Paris.
- Clédat L. 1902. Sur l’emploi du mot ‘indéfini’ en grammaire française. II. *Sur les pronoms dits indéfinis*. – *Revue de Philologie Française et de Littérature* 16 : 140–146.
- Clédat L. 1902. Essais de sémantique. II. *Les formules négatives*. – *Revue de Philologie Française et de Littérature* 16 : 189–235.
- Creissels D. 1995. *Éléments de syntaxe générale*. [Coll. *Linguistique Nouvelle*] Paris.
- Culioli A. 1983. *A propos de quelque*. – Fisher S., Franckel J.-J. (edd.) *Linguistique, énonciation : aspects et détermination*. Paris : 21–29.
- Darmesteter A. 1875. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*. Paris.
- Darmesteter A. 1897. *Cours de grammaire historique de la langue française. Deuxième partie : morphologie*. Paris.
- Dauzat A. 1950. *Phonétique et grammaire historiques de la langue française*. Paris.
- Diez F. 1876. *Grammaire des langues romanes*. Paris.
- Fallot G. 1839. *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIII^e siècle (publiées par Paul Ackermann)*. Paris.
- Foulet L. 1918–1919. Etudes de syntaxe française. I. *Quelque*. – *Romania* 45 : 220–249.
- Fournier N. 1998. *Grammaire du français classique*. Paris, Berlin.
- Gamillscheg E. 1957. *Historische französische syntax*. Tübingen.
- Givón T. 1981. On the development of the numeral ‘one’ as an indefinite marker. *Theoretical issues in the grammar of Semitic languages*. – Borer H., Aoun Y. (eds.) *MIT Working papers in linguistics* : 233–255.
- Godefroy F. 1880. *Dictionnaire de l’ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. Paris.
- Gondret P., Marchello-Nizia Chr. 1986. Un double usage dans les Chroniques de Jean Molinet : *quelque* et *aucun* concurrents de *nul* en moyen français. – A. Dees (ed.) *Actes du IV^e Colloque International sur le Moyen Français*. Amsterdam, Rodopi : 21–53.
- Gräfenberg S. 1885. *Beiträge zur französischen syntax des XVI Jahrhunderts*. Erlangen.
- Grandgent C.H. 1905. *An outline of the phonology and morphology of Old Provençal*. Boston.
- Haase A. 1965⁵. *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Paris, Munich.
- Haspelmath M. 1994. Implicational universals in the distribution of indefinite pronouns. – *Sprachtypologie und Universalienforschung* 47 : 160–185.
- Haspelmath M. 1997. *Indefinite pronouns*. – Coll. *Oxford Studies in Typology and Linguistic Theory*. [en part. Ch. 8 *Negative Indefinite Pronouns*] Oxford.
- Hjelmlev L. 1937. La nature du pronom. – *Essais Linguistiques*. Coll. *Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague* [Vol. XII]. Copenhague : 192–198.
- Hoepner J. 1907. *Die syntax der mit unus zusammen gesetzten unbestimmten pronomina* [Inaugural Dissertation der Georg-Augusts Universität zu Göttingen]. Berlin.
- Jäger H. 1906. *Die syntax der unbestimmten Fürwörter tel, autre und nul* [Inaugural Dissertation der Georg-Augusts Universität zu Göttingen]. Rostock.
- Knauer O. 1870. Beiträge zur Kenntniss der französischen Sprache des XIV. Jahrhunderts. VII. Pronomen. – *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur* 11 : 233–256.

- Kvíčala J. 1870. Untersuchungen auf dem Gebiete der Pronomina, besonders der lateinischen. – *Sitzungsberichte der Philosophisch-Historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften* 65 : 77–155.
- Löfstedt L. 1972. *Rien et chose*. Etude lexicographique sur la base de trois traductions. – *Studia Neophilologica* 44.2 : 326–344.
- Mańczak W. 1967. Troncamento ed elisione. – *Beiträge zur Romanischen Philologie* 6.1 : 114–124.
- Mańczak W. 1969. Do the ‘cases vides’ exist? – *Linguistica Antverpiensia* 3 : 295–303.
- Marchello-Nizia Ch. 1992. *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris.
- Meillet A. 1912. L’évolution des formes grammaticales. – Meillet A. (1921) *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : 130–148.
- Nyrop C. 1979. *Grammaire historique de la langue française*. V. *Syntaxe. Noms et pronoms*. [Slatkine Reprints]. Genève.
- Ossola C. 1997. *Le antiche memorie del Nulla*. Roma.
- Perle F. 1878. Die negation in Altfranzösischen. – *Zeitschrift für Romanische Philologie* 2 : 1–24 et 407–418.
- Pope M.K. 1934. *From Latin to modern French with especial consideration of Anglo-Norman*. Manchester.
- Ramat P. 1997. Why *veruno* means ‘nobody’. – *Romance Philology* 51 : 1–14.
- Remacle L. 1952. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*. Tome I. *Noms et articles – Adjectifs et pronoms*. Paris.
- Rohlf G. 1968. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti. Morfologia*. – Coll. PBE 149, Torino.
- Rohlf G. 1970. – *Le gascon. Etudes de philologie pyrénéenne*. Tübingen, Pau.
- Saint Anselme de Canterbury, 1853. De casu diaboli. – Migne J.-P. (ed.) *Patrologia Latina*, n° 158, t. I : 326–339.
- Schnedecker C. 2003a. *Quelques-uns* ‘partitif’ : approche sémanticoréférentielle. – *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 98.1 : 197–227.
- Schnedecker C. 2003b. D’aucuns’, un pronom indéfini ‘fini’? – *Scolia 16. Rencontres linguistiques en Pays Rhénan* 12 : 233–249.
- Schullz-Gora O. 1928. Zur wortgeschichte. 2. *Auques, auquetes* = ‘sehr’. – *Zeitschrift für Romanische Philologie* 48 : 120–122.
- Schwan-Behrens. 1900. *Grammaire de l’ancien français*. Paris, Leipzig.
- Schweighaeuser A. 1851–1852. De la négation dans les langues romanes du midi et du nord de la France. – *Bibliothèque de l’Ecole des Chartes* t. II : 131–172, 441–467, t. III : 203–247.
- Tekavčić P. 1980. *Grammatica storica dell’italiano. II Morfosintassi*. Bologna.
- Tesnière L. 1988. *Eléments de syntaxe structurale*. Paris.
- Weinmann W. 1911. *Beiträge zur Syntax des Wallonischen: Artikel und Pronomina* [Dissertation der Universität zu Giessen]. Giessen.
- Yvon H. 1902. Sur l’emploi du mot ‘indéfini’ en grammaire française. II. Sur les pronoms dits indéfinis. – *Revue de Philologie Française et de Littérature* 16 : 129–140.
- Zander E. 1893. *Etudes sur l’article dans le français du XV^e siècle*. Lund.